

Une grande campagne se fera contre les rats

LE CONSEIL EN A DECIDE AINSI HIER SOIR. — UNE NOUVELLE MANUFACTURE POUR JOLIETTE ? — CETTE TAXE de \$20.00 IMPOSEE AUX COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LE FEU SERA-T-ELLE ABOLIE ?

DIVERSES AUTRES QUESTIONS.

La séance du conseil de ville tenue hier soir a été particulièrement intéressante. Etant présents son honneur le maire J.-E. Ladoire, MM. les échevins Barrette, Desrochers, Marion, Arcand, Bellerose et Fontaine.

Par une lettre qu'il envoie au conseil, M. Eugène Laforest le remercie de la confiance qu'il lui a témoignée en le nommant surintendant de l'agriculture, qu'il fera tout en son pouvoir pour remplir cette charge avec soin. Depuis vingt ans, il s'est toujours occupé du système d'acqueduc d'une manière indigeste soit en aidant son père ou bien lui donner si elle venait établir une manufacture chez nous. Cette manufacture fabriquerait différents articles ayant rapport au chauffage. La dernière année, elle s'engagerait à employer environ 100 ouvriers et emploierait 1,000 ouvriers, le conseil se montre très favorable au projet et le secrétaire-trésorier est chargé d'écrire à la dite compagnie l'informant qu'elle lui accorderait tous les avantages que la loi lui permet et que si elle désire plus amples informations, elle n'a qu'à venir rencontrer le conseil qui sera heureux de l'entendre.

en le remplaçant lorsqu'il était obligé de s'absenter. Il fait un rapport détaillé de l'état des pompes et mentionne les réparations effectuées. Il décide à subir ainsi que la bâtisse, le logement, le plancher, etc. Ces diverses demandes sont référées au comité de l'aqueduc.

M. F. Faillé, représentant de la Compagnie Parke Davis, de Montréal, se présente devant le conseil de la ville devant faire d'une campagne pour la destruction des rats. M. Faillé dit dans ses remarques que par son grand nombre, le rat cause d'immenses dommages,

M. E.-H. Lippé, par un rapport et pour faire suite à une interpellation de M. l'échevin Fontaine, à la dernière séance, soumet qu'en 1923, il y avait 140 personnes qui se servaient de l'électricité pour fins domestiques et qu'en 1924, c'est-à-dire après l'adoption du règlement, il y en avait 18.

Est lu un rapport de M. E.-H. Lippé sur les personnes n'ayant pas payé le montant de \$3.00, le versement du règlement d'électricité, et ce pour diverses raisons. Ce nombre se chiffre à environ sept.

C'est un être nuisible qui coûte environ \$2.00 par année pour être tenu en bonne santé. Il déclare qu'à l'heure actuelle les statistiques établies, il y a d'après son propre, soit 10,000 rats. Ce petit animal cause plusieurs maladies et il importe de s'unir pour le détruire. A Buffalo, actuellement, il se fait une grande campagne qui a donné jusqu'à date les plus heureux résultats.

Mme William Panneton demande l'usage gratuit de la salle du marché pour le 26 mars prochain, pour une représentation organisée par les Artisans au bénéfice de l'église St-Pierre. Cette demande est accordée aux conditions ordinaires.

M. Euclide Malo, de St-Paul demande une réduction proportionnelle comme laitier. Cette demande est accordée.

A la dernière séance du conseil, le secrétaire-trésorier avait été chargé de s'enquérir auprès de différentes personnes des conjoints de la taxe imposée aux conjoints de la taxe imposée aux conjoints de la taxe imposée au feu pour transiger des affaires et si des surcharges ont été faites. Le secrétaire donne lecture, de quelques lettres reçues. Sherbrooke charge

a contribué à l'extermination d'un très grand nombre de rats. Par ce poison, le rat qui en mange est malade environ huit jours après, propage la maladie parmi les siens et au bout de vingt-huit jours environ, meurt. Il va mourir ordinairement en dehors de ses cachettes ordinaires et ces animaux étant cannibales, les autres qui mangent la victime se trouvent à traverser la maladie. Le conseil charge le Dr A. Bélanger, en tête du département d'hygiène d'ouvrir une campagne à la date fixée par M. Faillé et de faire tous ses efforts pour la réussite de cette campagne.

Est lui une lettre de M. Edgely de C. N. R. dans laquelle ce dernier se déclare heureux de venir rencontrer le conseil au sujet du creusage de fossé pour faire écouler les eaux de la compagnie dans un autre endroit que dans le cours d'un municipal. Le conseil a refusé de l'autorité requise pour faire exécuter les travaux demandés. Résolu qu'une lettre soit envoyée à M. Edgely le

La liste de ceux qui n'ont pas payé leur permis pour différents genres de commerce est ensuite produite. Il est résolu que la dite liste soit remise à Mtre J.-A. Guibault, pour collection.

Décès de M. l'abbé J. W. Thellen Le 26 février dernier décédait à l'Hôpital Carney de Cambridge, Mass., M. l'abbé J. W. Thellen, fils de M. Paul Thellen, de St-Liguori, NOCES D'OR M. et Mme S. Castelleau ont été bien fêtés à Montréal à l'occasion de ce mémorable anniversaire.

BOURSE DE \$100.00

Le vingt-cinq du mois de janvier M. et Mme Sévère Castelleau autre fois de Joliette, célébraient le cinquantième anniversaire de leur mariage à Montréal.

le 1er mars à 10 heures a. m. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Plante, vicaire de la paroisse et confère du défunt assisté de M. M. Robert, c. s. v., également son confrère diacre et M. l'abbé Alb. Laporte, en qualité de la paroisse, sous-diacre. L'absoute fut présidée par Sa

Grandeur Mgr Forbes. Des messes
aux autels latéraux furent célébrées
par M. l'abbé E. Vincent, vicaire de
la paroisse St-Louis de Lowell, Mass.,
et M. l'abbé Robert, professeur au
Séminaire de Jollette.

Assistants au chœur : Sa Grandeur Mgr Forbes, MM. les chanoines Roch, supérieur du Séminaire des Missions Etrangères et Emile Lachapelle, chancelier du diocèse ; le R. P. Emile Foucher, du Noviciat de Joliette, le R. P. L. J. Morin, a-

sistant-supérieur au Séminaire, le
 Rév. M. Bruyère, curé de St-Liguo-
 re, M. l'abbé Jacques Piquette, pro-
 fesseur au Séminaire, M. l'abbé
 Gorceau, secrétaire de l'évêque de
 Joliette et le Frère Olivier, procu-
 reur du Noviciat.

Les porteurs étaient ses trois frè-
 res : M. l'abbé Adolphe, M. l'abbé

res : Arthur, Iréné et Léo ; ses beaux-frères : Hermas Gagnon et Antonio Landreville ; son cousin, Joseph Beaudry.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué : MM. les Docteurs Rouleau et Lafrenière, de

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

DATE OF ISSUE: _____

... LE FOYER DE NOS LECTRICES ...

SECRET

Ne craignez rien. Aucun indiscret ne soupçonne le secret que tous deux nous tenons enferrmé. A personne, — entendez-vous bien, — cher à personne. Je ne dirai jamais que je vous ai aimé.

Quand nous nous reverrons quelquefois dans le monde. Quand nous aborderons d'un air indifférent. Et notre émotion sera calme et profonde : Nul ne verra nos mains tremblant en se serrant.

Aimer profondément sans bruit sur cette terre. Faire durer longtemps son bonheur, puis un jour, Quand il cesse en gardant avec soi le mystère. Pour ne plus l'oublier... jamais ! c'est tout l'amour.

Ne craignez rien. Le livre où nous lûmes ensemble, Je le lis sans l'ouvrir, tant je l'ai trouvé beau. Et ton cher souvenir auquel nul ne ressemble. Dort au fond de mon cœur comme dans un tombeau.

Cet amour reconnaissant conservera ce gage. Tel qu'on fait d'un trésor rare, pieux et cher. Ou mieux encore pareil au petit coquillage. Qui garde en lui l'écho du grand bruit de la mer !

"Amie du Rêve".

VARIÉTÉ

Trop long ! Trop court ! Dans une ville de la Province, habitant une maison très luxueuse, vivait Jacques Beaujeu, sa femme Elise, sa fille Marguerite et sa belle-sœur, Rebecca, en parfaite harmonie d'idées et de sentiments quant à ces trois dernières.

Jacques s'efforçait d'apporter tout le confort désirable aux êtres qui attendaient de lui l'existence... les toilettes, les chapeaux dispendieux, les suaves parfums, les friandises et... les vues animées.

Jacques avait un principe : Pour la maison, tout le luxe qui s'achète avec des tas de piastres. Pour Elise, Marguerite et Rebecca, tout ce qu'il y avait de plus chic.

Tous les jours une requête nouvelle s'ajoutait aux requêtes des jours précédents, si bien que la bourse de Jacques était toujours ouverte et les comptes des drapiers, des chapeliers, des modistes, comptaient au livret de banque.

Pour lui, le pauvre homme, le surplus d'un budget, aussi grevé d'avance, après en avoir enlevé de défaut toutes les dépenses créatures, grand train. Va sans dire que la balance était minime et que son tour pour les habits ne venait pas souvent. Aussi Jacques n'avait-il en partage que deux habits, l'un pour le bureau, qui demandait à être remplacé dans un avenir prochain et un autre pour le dimanche, qui commençait à être démodé.

Quel contraste entre ces êtres ! Jacques cependant acceptait son sort avec résignation. Il était heureux quand ses chères créatures jouissaient d'un bonheur parfait. Jamais un mot de reproche, au contraire, un gracieux "oui" effleurait sa lèvre en réponse à toutes les demandes.

Il avait même fait l'acquisition d'un superbe char de luxe au volant duquel on remarquait sa fille Marguerite. Jamais il n'y était entré si ce n'est qu'un jour de l'essai quand l'automobiliste aux yeux ravis des chères femmes et aussi à l'heure de la première leçon à sa fille dont il avait admiré la dextérité.

Un soir pendant qu'Elise, Marguerite et Rebecca venaient sur les routes macadamisées Jacques était ravi d'enthousiasme devant les vitrines d'un tailleur, à la vue d'un superbe pantalon. C'était, à la vérité, le seul luxe qu'il se payait lui-même depuis des années. O pantalon de ses rêves, il allait l'acheter.

Le garçon tailleur affable comme toujours, le sourire sur les lèvres s'avance vers le client et lui exhibe le pantalon désiré. Il est au rabais M. Beaujeu ; il valait \$6.00, nous le vendons pour \$3.00.

Ce fut l'affaire de quelques minutes et Jacques radieux, le précieux achat sous le bras gauche se dirigea vers sa demeure.

Les promeneuses venaient d'entrer après avoir humé l'air à pleins poulmons.

— Elise, dit Jacques, j'ai acheté un beau pantalon.

— Laissez-nous voir, dirent les femmes en choeur.

— Et l'examen commença en présence des trois témoins.

— Tu as enlevé plus que deux poudres.

— Non, mon ange, non je te jure.

— Mais regarde ! Merci, quand même !

— Et Elise embarrassée, alla donner les ordres de dresser la table.

La jeune fille s'empressa autour du papa si généreux et l'apostrophe en ces termes : — Beau papa, nous avons eu tort hier soir : je l'ai raccourci, ton pantalon.

— De deux poudres ?

— Oui papa, merci !

— C'est au tour de la belle-sœur de dire : — Aimable beau-frère, nous avons eu tort hier soir, j'ai raccourci ton pantalon.

— De deux poudres ?

— Oui, charmant beau-frère.

— Ce qui explique que mon pantalon est maintenant trop court, chacune de vous a enlevé deux poudres.

— On descendait à la salle à manger où tout s'expliqua.

Est-ce vengeance de femme ou erreur ? Nul ne peut préciser, c'est chose si profonde que le cœur d'une femme et c'est difficile d'en scruter les profondeurs.

Jacques, économe, épris de son pantalon, décida de le porter quand même et à ce moment naissait la mode des pantalons à mi-jambe.

Les larmes que Dieu nous fait verser sont de vraies sources d'actions de grâces. Entendons les Martyrs et les Saints, au ciel, le proclamer.

Coutumes de l'Ancien Régime

Traditions ancestrales restées dans la vie moderne

Plus d'un siècle et demi s'est écoulé depuis que le Canada fut colonie française, et pourtant les traditions et les coutumes de nos valeureux ancêtres font encore partie de notre vie présente. Dans tous les foyers de la province de Québec, dès qu'une personne souffre d'un mal de gorge ou d'un gros rhume de poitrine, de rhume ou de crampes, on se sert encore de mouches faites avec de la moutarde en poudre, de la farine et de l'eau.

La coutume s'est transmise de génération en génération. Certaines coutumes, disparaissant avec le temps, comme les bottes à revers, le sabre et les bas de soie pour hommes. Mais la moutarde a survécu à toutes les phases de progrès, parce qu'elle est jugée indispensable tant pour l'usage de la table que pour soulager les douleurs. Aujourd'hui, les mouches de moutarde telles que les employaient nos grands-mères sont le remède favori du foyer. On les fait avec la moutarde sèche qui se vend dans les boîtes rouges et jaunes.

en société en cette vie et dans l'autre. Mais l'ennemi de la vraie charité redouble partout d'activité et de ruse pour séparer les bons esprits. Et ses efforts, hélas ! sont loin d'être vains ! Voilà pourquoi il s'efforçait de plus en plus. Car il sait bien qu'une âme seule n'est pas à redouter tandis que l'union fait la force. Que pourrait, de nos jours, une seule jeune fille contre ces modes immodestes, ces amusements malsains qui amoindrissent la vie naturelle dans les âmes ? Mais au contraire, que ne pourrait pas un groupe de jeunes filles, au cœur noble et fort qui se dresserait comme une haie touffue pour arrêter les vents qui éteignent la lumière de la foi et refroidissent les cœurs ?

La foi déserte les foyers et les âmes, dit-on partout. N'est-ce pas sur la femme que repose le soin de maintenir la foi et la piété au foyer domestique ? Donc, à l'oeuvre, il en est temps ! Charité et union pour faire le bien. Ah ! il faudra lutter, il faudra souffrir, il faudra surtout persévérer. Car ce ne sera pas dans un jour ou dans un an que nous verrons toutes nos campagnes s'almer et s'aider. Depuis deux mille ans que l'Evangile existe et la science dont il traite ne semble pas encore s'être vulgarisée. Elle doit être bien ardue car tout le monde reconnaît que l'accord est bien difficile entre les hommes et les gens malveillants le croient même possible entre les femmes... Ce à quoi, cependant, nous ne sommes pas tenus d'ajouter foi car d'autres plus galants, ont même été jusqu'à dire qu'ils n'avaient jamais connu que des femmes charmantes ; et que s'il s'en trouvait réellement qui ne le fussent pas, c'était qu'elles le faisaient exprès. S'il en est ainsi, est-ce bien difficile que de nous aimer un peu ?

Mais l'amitié digne de ce nom exige d'être fondée sur une parfaite loyauté et déteste toute complaisance coupable. Osons dire qu'un livre est immoral, qu'un mode est immodeste. Osons vanter les choses vraies et sérieuses. D'ailleurs, l'amitié vraie, celle qui dure, n'existe que dans le bien. Cependant que nos ob-

EXPERIENCE D'UNE OUVRIERE

Lisez comment elle a été soulagée par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Amiripor, Ont. — "Il faut que je vous raconte mon expérience avec votre remède. J'ai travaillé dans une usine trois ans, et je devins si épuisée que j'avais des faiblesses et étais forcée de rester chez moi au moins un jour par semaine. Les médecins m'ont traitée pour l'anémie, mais cela ne me faisait aucun bien. On me dit de me reposer, mais j'en étais incapable, et mon état empira. Mes périodes sur-tout m'affaiblissaient. Quelquefois, je passais trois mois, et lorsqu'elles revenaient, elles duraient trois semaines et parfois, j'avais des douleurs si fortes au côté droit que je pouvais à peine marcher. Je n'ai que 19 ans, et pèse maintenant 118 livres, et je ne pesais que 108 avant de prendre le Composé Végétal. J'ai été malade deux ans, mes amies me parlaient du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'ai constaté du changement après la première bouteille. Ma mère l'a pris pour d'autres maux et a répondu aux lettres s'en informant." — Mlle Hazel Bernat, casier 700, Amiripor, Ontario.

Manquer un jour par semaine compte sur le salaire. Si vous souffrez de faiblesse, indiquée par l'épuisement, sensations de fatigue, douleurs et irrégularités, recourez au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Les désirs du cœur

Si tous nos désirs se tournaient vers Dieu et les choses divines, comme nous serions heureux ! Tous autres désirs sont remplis d'inquiétude, d'agitation et d'amertume, par leur incertitude, leurs contrariétés : ils énervent, ils transportent, ils égarrent. Ils sont capricieux et inconsistants ; ils ne donnent jamais satisfaction et troublent la paix du cœur. Ces désirs courent après des fantômes de bonheur qui leur échappent dès qu'ils craignent les saisir.

Tout homme désire être heureux, ce désir est inné chez lui. L'important, c'est de chercher le bonheur là où il se trouve seulement, c'est-à-dire en Dieu et dans le devoir bien accompli pour plaire à Dieu. Alors, plus de chagrins dévorants, plus de déceptions, plus de trouble, plus d'inquiétude mais la suave paix toujours.

Tout désir profane est, de fait, un ennemi de plus contre le repos de l'âme. Or, il est bon de faire taire chaque vain désir dès qu'il se présente à l'imagination. Trop désirer nous fait sortir des voies de la Providence, nous oppose en quelque sorte aux dispositions du Dieu, à la volonté divine sur nous.

Faisons la guerre aux désirs déréglés qui hantent notre cœur et offrons-le comme autant de sacrifices qui nous seront méritoires. N'ayons d'autre désir que celui de nous sanctifier par la fidélité à tous nos devoirs, et de faire du bien aux autres par tous les moyens recommandables, à notre portée. Bref, ne faisons aucun cas des illusions et des fantômes qui ne feraient que nous préparer des regrets et nous retarder dans l'oeuvre de notre salut et du salut des âmes.

J.-A. R.

PETITS CONSEILS

LE BAIN

Le bain, lorsqu'il est pris selon les lois de l'hygiène, est non seulement destiné à purifier la peau de toute matière étrangère, mais il est encore indispensable pour entretenir la santé, et la beauté. Bon nombre de personnes considèrent le bain comme une obligation fort ennuyeuse, qu'elles ne remplissent d'ailleurs qu'à des intervalles espacés. Ces mêmes personnes s'étonnent ensuite d'avoir un teint brouillé, des yeux ternes et une impression de lassitude générale, qu'elles s'efforcent d'attribuer à un dérangement du foie ou à tout autre trouble physique. Après avoir fait l'essai d'une multitude de remèdes et de cosmétiques ayant pour objet d'éclaircir le teint, mais ne donnant aucun résultat satisfaisant, on se résigne enfin à consulter un médecin. Ce dernier, la plupart du temps, après avoir soigneusement diagnostiqué le cas en question, prescrira des bains comme le souverain remède. C'est une chose assez triste à dire, mais beaucoup éprouvent de la répulsion pour les ablutions du corps.

TOMATES FARCIES

Détail : 6 tomates, 1 tasse blé d'inde, 1/2 tasse mie de pain, 1 branche céleri, 2 branches persil, sel, poivre, 2 cuill. à table beurre fondu.

Enlever une rondelle à la tomate la mettre de côté pour former le couvercle, vider la tomate avec une petite cuillère, la saler légèrement. Mélanger le blé d'inde avec la mie de pain, persil, céleri haché, beurre fondu, poivre sel ; remplir les tomates, mettre le couvercle. Faire cuire au four dans un plat à gratin bien beurré. Servir.

ADIEU !

Adieu ! je crois qu'en cette vie je ne te reverrai jamais. Dieu passe, il t'appelle et m'oublie ; En te quittant, je sens que je t'aimais.

Pas de pleurs, pas de plainte vaine. Je sais respecter l'avenir. Viens la voile qui t'emène, En souriant je la verrai partir.

Tu t'en vas plein d'espérance, Avec orgueil tu reviendras ; Mais ceux qui vont souffrir de ton absence, Tu ne les reconnaîtras pas.

Adieu ! tu vas faire un beau rêve Et t'enivrer d'un doux plaisir ; Sur ton chemin l'étoile qui se lève Longtemps encore éblouira tes yeux.

Un jour tu sentiras peut-être Le prix d'un cœur qui nous comprend, Le bien qu'on trouve à le connaître, Et ce qu'on souffre en le perdant.

"Amie du Rêve".

DATTES FARCIES

Enlever le noyau des dattes, remplir avec une farce faite de fromage à la crème, un point de Cayenne, olives hachées fines. Sur l'ouverture mettre une moitié de noix de pistache ou autre.

SAUCE AUX POMMES

Faire tremper la veille une livre de pommes séchées ; les cuire dans un peu d'eau jusqu'à ce qu'elles soient tendres ; les passer au tamis, sucrer cette purée et l'aromatiser avec un peu de jus de citron.

RECETTES DU CANADIEN NATIONAL

Qui rendent si populaires les Wagon-Restaurants du "Canadien National"

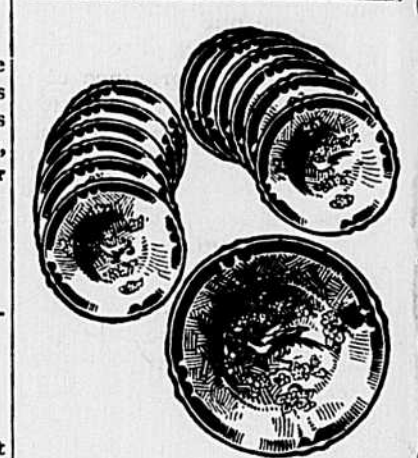
PATE DE BERGER

Couvrez le fond préalablement graissé d'une tourtière avec une purée de pommes de terre ; ajoutez une mince couche de rosbif émincé assaisonné de poivre, de sel et d'oignons finement tranchés ; humectez la sauce ; couvrez avec de la purée de pommes de terre et recouvrez légèrement d'œuf. Faites cuire dans un fourneau modérément chaud.

POUDING CHAUMIERE

Un quart de livre de beurre, un quart de livres de sucre, une livre de farine, trois œufs, quatre cuillères à thé de poudre à pâte, une pinte de lait, une pincée de sel. Mélangez la poudre à pâte, la farine et le sel ; ajoutez le sucre et le beurre et battez jusqu'à ce que le mélange soit léger et crémeux. Ajoutez les œufs un à un et battez encore jusqu'à ce que

le tout soit crémeux, puis mettez une demi-tasse de lait et de farine. Faites cuire dans des moules à crème renversée vingt-cinq minutes dans un fourneau modérément chaud.



GRATIS

MAGNIFIQUE SERVICE EN PORCELAINE

Richement Décoré 13 MORCEAUX (valeurs \$4.50)

Donné GRATIS avec le Thé et le Café

MIKADO

Vert, Noir ou Japon Demandez-le à votre fournisseur. GLOBE TEA CO. 309 rue Notre-Dame ouest. Phone Main 5086, MONTREAL.

Les femmes malades d'aujourd'hui seront les bien portantes de demain si elles emploient les

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles



Mme T. THOMBERG, 730, Hunterdam, Newark, N.Y.

"Après une opération que j'ai subie j'ai été longtemps faible, nerveuse et sujette aux insomnies. Tout le jour je me sentais accablée, mes jambes fléchissaient si je marchais un peu. Je me suis souvenue que ma mère avait toujours des Pilules Rouges à donner à celle de ses filles que l'anémie menaçait et j'ai employé ce remède qui m'a très bien réussi". Mme T. Thomborg, 730, Hunterdam, Newark, N.Y.

"Je n'avais pas de sang, j'étais pâle et très faible, le peu de travail que je faisais me fatiguait énormément et toutes sortes de maux m'incommodaient. J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et, après quatre mois de traitement je me portais beaucoup mieux. Enfin, la santé m'est revenue, j'étais vigoureuse, je pouvais travailler toute une journée, j'en avais la force et la santé". Mme Arthur Dubois, 20, 7ème avenue, Boucherville, P.Q.

"J'ai été malade des années ; je souffrais de mauvaises digestions, de dilatation d'estomac, disaient les médecins, et j'étais faible et bien nerveuse. Une amie me recommanda les Pilules Rouges qu'elle considérait elle-même infaillibles pour augmenter les forces. Je les ai prises et la santé m'est revenue". Mme Emelia Johnson, 99, East Front, Skowhigan, Maine.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes et sont sans contredit le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution ; voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Basile, Montréal.

Tout le Monde Vient de Partout

Profiter des Plus Grandes Occasions d'Economies de l'Année chez Dupuis Frères



1868 LUNDI 16 MARS 1925 et les Jours Suivants

57ème ANNIVERSAIRE

Venez à Montréal à nos Frais

Afin que tous puissent bénéficier des grandes économies offertes par la plus grande vente de l'année dans la plus grande ville du Canada, nous vous invitons à venir en même temps que célébrer avec nous ce 57ème anniversaire à faire un voyage à nos frais dans la métropole. Vous économiserez sur vos achats beaucoup plus que le prix de votre passage, mais nous vous rembourserons quand même vos frais de chemin de fer, aller et retour.

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

Si vous ne pouvez venir à Montréal, vous pouvez quand même, et très facilement, faire vos achats à nos magasins par l'entremise de notre Comptoir Postal.

Demandez notre catalogue illustré, avec quatre pages en couleurs ; le seul catalogue de quelque importance publié en français par un grand magasin au Canada.

SERVEZ-VOUS DE CE COUPON

S. V. P. m'expédier votre nouveau catalogue

Nom _____ Adresse _____

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine - Demontigny - St-André - St-Christophe - Montréal

SOIGNEZ VOS DENTS

Nombre de Maladies sont Dûes à des Dents Cariées.

Ne Craignez Pas

FAITES ENLEVER

VOS DENTS

ET NERFS

DENTAIRE

Ponts

Dentiers

Couronnes,

Etc., Etc.

Ouvert tous les soirs.

Dr J.-Ed Gervais

35 Rue Manseau, Joliette, Qué.

UNE AMIE

Une amie c'est une âme à qui, par un profond mouvement du cœur, l'on s'unit pour lui demander sa confiance, son appui, son conseil, pour lui donner en retour le droit de puiser à notre trésor intime.

Ah ! les bonnes amies ! Elles nous semblent d'autant plus précieuses de nos jours qu'elles se font plus rares ! Leur contact, tout en donnant la joie et le bonheur, donne aussi à l'âme qui voudrait faire des heureux, le désir de voir beaucoup d'autres âmes jouir des avantages si nombreux et si consolants des bonnes et saintes amitiés. Pourquoi n'entreprendrait-on pas, à cet effet, une campagne de charité, une campagne d'union ?

Dieu a fait l'homme pour vivre

s'observations s'enveloppent de délicatesse et de bonté. Oh ! soyons indulgents pour nos amies ! Ne nous permettons pas de basses camaraderies, mais d'un autre côté, soyons disposées aux concessions permises : généreuses à donner une loyale tendresse. Ne nous laissons pas émuvoir par une maladresse, par un instant d'oubli. Un bon cœur est toujours prêt à pardonner, car il pressent l'être immortel. Il sait que les défauts sont mortels et que ce ne sera que le meilleur de l'être qui fleurira dans l'au-delà.

L'amitié impose des vertus, et avant tout la charité. Mettons donc une ardeur particulière à défendre nos amies, à les secourir, à les aider, à les consoler. En un mot, soyons bonnes, soyons unies, soyons amies.

Maria PASTOURELLE.

Painkiller EN HIVER

ARRÊTE LE FRISSON CASSE LES RHUMES

ET AINSI EMPÊCHE LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE

LE PERRY DAVID PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

Pour vous Ami !

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère.
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celui qui l'a fait n'en a jamais rien eu.

Hélas ! j'aurai passé près de vous inaperçue,
Toujours à vos côtés, et pourtant solitaire.
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour vous, quoique Dieu vous ait fait doux et tendre,
Vous suivez votre chemin distrait et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur vos pas.

A l'austère devoir, pieusement fidèle,
Vous direz, lisant ces vers tout remplis de moi :
"Quelle est donc cette femme?" et ne comprendrez pas.

"Amie du Rêve"

Les recettes du C. N. R. en 1924

Les recettes nettes du Chemin de fer national du Canada se sont élevées en 1924 à \$17,244,251.

Le bilan d'opération du réseau vient d'être annoncé par le président Sir Henry Thornton. Il démontre qu'en dépit de l'état des affaires et d'une récolte moindre qui ont réduit de \$17,547,305 les recettes brutes du Chemin de fer les économies réalisées dans les dépenses d'administration se sont élevées à \$14,360,907.

Le résultat de ces économies se traduit en le bilan par \$17,244,251 de recettes nettes.

Voici le bilan pour l'année :

REVENUS D'ADMINISTRATION

1924	\$235,588,182.55
1923	253,135,487.61

Diminution — \$17,547,305.06

DÉPENSES

1924	\$218,343,931.07
1923	232,704,838.53

Diminution — \$14,360,907.45

REVENUS NETS

1924	\$17,244,251.45
1923	20,430,649.08

Diminution — \$3,186,397.60

Voici le bilan de 1924 pour chaque région du réseau :

REGION CENTRALE

Revenus d'administration	\$114,564,818.39
Dépenses d'opération	98,131,371.43

Net — \$16,433,446.96

REGION OCCIDENTALE

Revenus d'administration	\$65,938,275.20
Dépenses d'opération	67,062,628.69

Déficit — \$1,124,353.49

REGION DE L'ATLANTIQUE

Revenus d'administration	\$20,721,399.54
Dépenses d'opération	24,266,403.76

Déficit — \$3,545,004.22

LIGNES AUX ETATS-UNIS

Revenus d'administration	\$34,363,689.42
Dépenses d'opération	28,883,527.17

Net — \$5,580,162.25

Gardons-nous de nous contenter d'une conduite extérieurement régulière ; voyons si l'essentiel de la piété se trouve dans nos sentiments et dans nos actions.

Quelle est l'influence ?

Quelle est la mystérieuse influence qui empêche la main d'Ontario de mettre un embargo sur l'exportation du bois de pulpe non manufacturé ? Ce n'est ni celle du fermier, ni celle du colon, parce que les fermiers unis de la province de Québec se sont dernièrement déclarés favorables à l'embargo ;

Ce n'est pas la crainte de nuire aux propriétaires privés, parce que les fabricants de papier se sont entendus pour leur fournir un marché ; Ce n'est pas la crainte de l'opinion publique, parce que l'opinion publique, dans tout le pays, demande à grands cris une législation ayant comme effet de garder notre matière première en Canada et procurer au travail à nos ouvriers en l'utilisant tel ;

Ce n'est pas l'influence de la presse canadienne qui, à l'exception d'un garde de corps, est unanime à favoriser l'embargo ;

Ce n'est pas la crainte de représailles de la part des Etats-Unis, parce que ceux-ci ont mis un embargo sur notre blé et un tarif prohibitif sur presque tous nos produits y compris tout papier fabriqué avec la pulpe de bois, à l'exception du papier à journal, dont ils ne peuvent se passer et qu'ils admettent en franchise pour répondre à leurs besoins, sans s'occuper de l'attitude que nous pourrions prendre ;

Ce n'est pas la crainte de conviction de la part du Gouvernement en rapport avec la nécessité d'un embargo, parce qu'il a déjà demandé et obtenu, du parlement, une dispense spéciale à cet effet ; Ce n'est pas la lâcheté de la part des autorités à Ottawa, parce qu'il est inconcevable que tous les membres du gouvernement puissent être de parfaits poltrons ;

Quelle est cette influence ? Frank J. D. BARNJUM, Montréal, le 16 février, 1925.

Les activités de l'association du tourisme

DANS LE BUT D'ASSURER A NOTRE PROVINCE LE PLEIN RENDEMENT DU TOURISME

Nous applaudissons avec empressement à la vigoureuse campagne entreprise et inlassablement poursuivie par l'Association du Tourisme de la Province de Québec dans le but de créer de nouveaux attraits pour le touriste.

Notre province possède toutes les beautés naturelles désirables, des routes de tout premier ordre qui nous ont déjà valu un tourisme important mais qui pourrait être plus important encore. "Il n'y a pas de limites aux possibilités du tourisme" disait l'honorable M. Taschereau dans un discours prononcé à Montréal l'automne dernier.

Et c'est précisément pour former ce Comité local que, le 28 janvier dernier un groupe de représentants du Clergé séculier et régulier et des associations catholiques et nationales de la ville des Trois-Rivières, étaient convoqués à l'Évêché par Mgr Charlier, vicaire général du diocèse, sur la suggestion du Rév. Père Archambault, venu tout exprès pour apporter le précieux appoint de son expérience.

Après un échange de vues sur la nature de la Semaine Sociale, ses chances de succès aux Trois-Rivières la date la plus favorable à sa tenue, les procédés à suivre pour qu'elle réussisse, il fut décidé que tous les invités présents et absents formeraient le Comité local en question avec faculté d'augmenter à discrétion le nombre de ses membres.

Puis l'on procéda à l'élection des Officiers. Monsieur le Chanoine Boulay, curé de la Cathédrale, et M. Chs Bourgeois, président régional de la St-Vincent de Paul, furent appelés conjointement à la présidence ; le Rév. Père Joyal, o. m. i., et M. Maurice Gélinas, délégué du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, furent choisis comme secrétaires, et M. l'avocat Edouard Langlois, échevin, fut élu trésorier.

La Banque Royale du Canada

Succursale Joliette : Rodolphe Babineau, Gérant.

Tél. 42 Boîte postale 70

Perrault & Robert

Assurances : FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES.

Gérants pour le district de Joliette : "The Great-West Life Ass. Co."

69 Notre-Dame, JOLIETTE, Qué

Max. Perrault, LL.B.

AVOCAT

No 28 Notre-Dame

JOLIETTE.

TEL. 557.

1915 J. n. o.

1915 J. n. o.

Nos matériaux de construction

RICHESSE ET DIVERSITE DES RESSOURCES DU CANADA

L'augmentation de la production des matériaux de construction au cours des dernières années indique la richesse des ressources du Canada sous ce rapport. Les premiers colons du pays bâtirent leurs habitations en troncs d'arbres ; puis ceux qui désiraient en avoir de meilleure apparence, se construisirent des maisons en pierre et quelquefois en moellons qu'ils enlevaient de la terre au cours des travaux de défrichage.

Plus tard, comme l'industrie du bois faisait des progrès, la maison de planche devint plus en vogue et la majorité des habitations en sont aujourd'hui construites, excepté dans les villes où les conditions exigent l'emploi de matériaux présentant moins de dangers d'incendies. D'après le recensement de 1921, 73 pour cent des habitations du Dominion sont en bois, environ 22 pour cent sont en brique et le reste en pierre, en béton, en gypse ou autres matériaux.

L'argile a presque toujours été la matière la plus économique pour les parties exposées des constructions, et des briqueteries existent à proximité de presque toutes les villes importantes. Les dépôts d'argile et de schiste propres à cette fin sont répartis sur toute l'étendue du pays et on les fabrique d'excellents produits qui soutiennent aisément la comparaison avec les matériaux importés. Au cours des dernières années, les blocs de terre cuite sont devenus populaires et plusieurs belles résidences, des édifices publics et industriels ont été érigés au moyen de ces blocs et revêtus de brique ou de stuc.

C'est un fait bien connu que les anciens constructeurs connaissaient la pierre synthétique (béton) et l'utilisaient dans la construction de leurs édifices. La science a si bien perfectionné les vieux procédés qu'aujourd'hui nous disposons de matériaux aussi résistants que la pierre, que les architectes et les constructeurs peuvent façonner suivant les besoins les plus divers. Il en a résulté que l'utilisation de ces matériaux a beaucoup augmenté durant les vingt dernières années. Par suite de la répartition avantageuse de matières de qualité excellente, le Canada occupe un rang important dans l'industrie du ciment Portland dont la production était en 1923 de 7,677,196 barils évalués à \$15,417,587. Sur cette quantité, 493,751 barils d'une valeur de \$824,811 ont été exportés.

La solidité et la belle apparence des bâtiments peuvent être obtenues en utilisant diverses variétés de pierres canadiennes de bonne qualité. Celles qui sont le plus employées sont : la pierre calcaire du comté de Portneuf, Qué., de Niagara, Ont., et de Tyndall Man., le grès de Wallace, N.-E., et des comtés de Gloucester et de Westmorland, N.-B., et les granits du Canada oriental et de la Colombie Britannique. On utilise pour les décorations intérieures les beaux marbres venant de la Colombie orientale et centrale, les marbres délicatement nuancés des Cantons de l'Est de Québec et ceux du district de Kootenay, C.-B. Cette grande diversité de matériaux permet de ne pas avoir recours aux importations.

Bien que les pièces d'acier, le ciment, le gypse et l'amiant soient largement employés dans la construction moderne, chaque bâtiment réclame une certaine quantité de bois sous une forme ou sous une autre ; en fait, dans plusieurs localités, les habitations sont partiellement construites en bois. Certaines essences telles que l'acajou, le bois de teck, etc., ne croissent pas au Canada et il est nécessaire de les importer, mais le pays produit du bois pour tous les besoins de la construction proprement dite. L'Est du Canada fournit une grande variété de bois tendres et de bois durs tels que le bouleau, l'érable, le tilleul, le frêne, le hêtre et le chêne. Les immenses forêts de la Colombie-Britannique peuvent fournir pour la construction diverses essences dont le sapin de Douglas est la plus importante ; au point de vue du poids, des dimensions, ce bois est le plus fort que l'on puisse trouver pour la construction. La demande de cette essence augmente constamment au Canada et à l'étranger ; en 1922, plus de 820 millions de pieds mesure de planche ont été débités dans les scieries de la Colombie-Britannique. Cette province produit aussi le tsuga de l'Ouest, le tsuya géant, le pin à bois lourd, le tamarac et l'épinette qui conviennent tous comme bois de charpente et de boiserie intérieures.

Outre les problèmes relatifs à l'utilisation de nos ressources, les industries du bâtiment et de la construction en comportent plusieurs autres qui exigent de sérieuses recherches techniques. Comme les frais de construction se montent chaque année au Canada à une somme très considérable, il est évident que des économies qui semblent minimes en elles-mêmes dans les entreprises de construction et qui résultent de l'emploi de matériaux locaux en question, peuvent être très importantes. L'extension du marché domestique des matériaux tels que l'acier, le plomb, la terre cuite, le verre, l'ardoise, les huiles et les vernis, dont plusieurs sont importés aujourd'hui en grandes quantités, produira en définitive une épargne plus importante que celle des ressources du Canada en matériaux de construction.

La sixième semaine sociale

ELLE SE TIENDRA AUX TROIS-RIVIERES DU 10 AU 14 AOUT PROCHAIN.

FORMATION DE COMITES ET DE SOUS-COMITES

On appelle Semaine Sociale une série de cours publics donnés par des personnages compétents, pendant toute une semaine, sur un sujet spécial de sociologie. Afin d'atteindre le plus d'auditeurs possible, elle se tient, à tour de rôle, dans les principaux centres. D'où son surnom d'université ambulante.

Cinq de ses Semaines Sociales ont déjà eu lieu au Canada : A Montréal, en 1920, sur l'Encyclopédie Reum Novarum ; à Québec, en 1921, sur le Syndicalisme ; à Ottawa, en 1922, sur le Capital et le Travail ; à la Famille à Sherbrooke, en 1923, sur la Propriété.

La Sixième se tiendra, cette année aux Trois-Rivières, dans la première quinzaine du mois d'août, sous le haut Patronage de Sa Grandeur Mgr Cloutier. Elle portera sur "La Justice".

COMMISSION PERMANENTE

Cette institution, de fondation récente chez nous, est sous le contrôle d'une Commission permanente composée de représentants de la plupart de nos villes canadiennes, françaises et dirigée par le Rév. Père Archambault, s. j., cette Commission se réserve la tâche de préparer la partie étude proprement dite, laissant à une organisation locale la tâche, non moins ardue, de lui recruter des auditeurs.

COMITE LOCAL

Et c'est précisément pour former ce Comité local que, le 28 janvier dernier un groupe de représentants du Clergé séculier et régulier et des associations catholiques et nationales de la ville des Trois-Rivières, étaient convoqués à l'Évêché par Mgr Charlier, vicaire général du diocèse, sur la suggestion du Rév. Père Archambault, venu tout exprès pour apporter le précieux appoint de son expérience.

Après un échange de vues sur la nature de la Semaine Sociale, ses chances de succès aux Trois-Rivières la date la plus favorable à sa tenue, les procédés à suivre pour qu'elle réussisse, il fut décidé que tous les invités présents et absents formeraient le Comité local en question avec faculté d'augmenter à discrétion le nombre de ses membres.

Puis l'on procéda à l'élection des Officiers. Monsieur le Chanoine Boulay, curé de la Cathédrale, et M. Chs Bourgeois, président régional de la St-Vincent de Paul, furent appelés conjointement à la présidence ; le Rév. Père Joyal, o. m. i., et M. Maurice Gélinas, délégué du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, furent choisis comme secrétaires, et M. l'avocat Edouard Langlois, échevin, fut élu trésorier.

SOUS-COMITES

Trois sous-comités furent, séance tenante, constitués : un comité de publicité, un comité de finances et un comité de réception. Le premier fut confié à M. l'abbé J.-G. Gélinas, préfet des Etudes au Séminaire d'été du Rév. Père Ferdinand, o. f. m., de M. l'abbé Albert Tessier, professeur de Rhétorique, et des deux rédacteurs de nos journaux locaux. Le deuxième sera contrôlé par l'honorable Docteur Normand, président du Comité diocésain des Retraites Religieuses de concert avec M. J.-B. Godbout, des Chevaliers de Colomb, et M. F. Poliquin. Et le troisième a été placé sous la direction de M. le Docteur DeBlois, délégué des Fraternités du Tiers-Ordre, le Frère Germain, représentant l'Académie de la Salle et ses Anciens Elèves, M. Bolduc, président des Syndicats Uniques Catholiques et Nationaux, et M. R. Livernoche, président Régional de l'A. C. J. C.

Max. Perrault, LL.B.

AVOCAT

No 28 Notre-Dame

JOLIETTE.

TEL. 557.

1915 J. n. o.



Ravivez sur ces pâles joues le vermeil de la santé!

DANS une seule paroisse rurale, en 1922, sur 200 enfants venus au monde, 79 sont morts avant un an. N'est-il pas temps d'arrêter ce massacre des innocents? L'Angleterre a réduit sa mortalité infantile de 155 par 1000 naissances, en 1900, à 80 en 1921. New-York a réduit la sienne de 180 à 78 durant la même période. Nous pouvons faire aussi bien, mieux même. Le remède est entre nos mains. Un peu de réflexion et, quotidiennement, un peu de soins peuvent accomplir des prodiges.

A LA MAISON—Changez l'air fréquemment

L'air pur et le soleil sont les deux plus grands ennemis de la maladie, et surtout de la tuberculose. A lui seul, le soleil a guéri un millier de malades. Ne tenez jamais les chambres fermées, noires, surchauffées ou surpeuplées. Ouvrez plusieurs fois le jour les fenêtres de toute chambre occupée. Bannissez la poussière et la saleté de votre maison. Servez-vous d'un lingon ou d'une vadrouille humide pour essuyer la poussière—jamais d'un plumet ou d'une vadrouille sèche. Le balayage à sec est dangereux. Chassez les mouches; elles sèment la maladie et la mort. Mettez les déchets dans des poubelles bien fermées.

Ventilez les chambres à coucher

La santé comme la fortune vient en dormant—la fenêtre ouverte, si ce n'est absolument impossible. Respirer de l'air pur est aussi important pour le corps que de manger ou de boire. Dormir la fenêtre ouverte c'est le moyen le plus efficace de prévenir la tuberculose. Au sanatorium, les patients tuberculeux restent en plein air la plus grande partie du temps. Le tuberculeux ne doit jamais coucher dans le même lit ni dans la même chambre qu'une autre personne.

Baignez souvent les enfants

La peau respire comme les poumons. Ne laissez pas s'obstruer les pores de la peau. Baignez-les souvent, au moins une fois la semaine. On doit laver les mains avant chaque repas. Les dents doivent être brossées deux fois par jour. Quand on a de bonnes dents on mastique bien, on digère bien, on se porte bien.

Les enfants doivent jouer en plein air

Le jeu est aussi nécessaire à la santé d'un enfant que la nourriture. Tous les jeux de plein air sont bons, s'ils ne sont pas trop fatigants. Tout en tenant l'enfant à l'air pur et au soleil, la vivacité du jeu exerce et développe les muscles. Le mouvement et l'excitation favorisent la respiration profonde qui emplit les poumons d'air pur et de santé.

Beaucoup de lait pur et d'eau

Encouragez les enfants à boire du lait ou de l'eau, quand ils ont soif. De la bonne eau et du lait pur en abondance sont nécessaires. Ayez grand soin de vous procurer du lait frais et pur. Si vous avez le moindre doute stérilisez-le. Apprenez comment vous y prendre de votre médecin ou de la Goutte-de-Lait.

Donnez chaque jour de courtes leçons d'hygiène à vos enfants. Apprenez-leur à être propres, bien lavés, en bonne santé dès l'enfance. Le Service provincial d'Hygiène a préparé une grande variété d'imprimés sur les soins à donner aux enfants, comment dépister et prévenir la tuberculose, comment réduire la mortalité infantile. Ils sont expédiés sur demande ou distribués au dispensaire. S'adresser au directeur du Service provincial d'Hygiène, Hôtel du Parlement, Québec (ville).

Le Service Provincial d'Hygiène Autorisé par le Secrétaire de la Province de Québec

Catéchisme du bon journalisme

Un journal parisien "l'Impartial français" vient de publier un savoureux catéchisme de persévérance à l'usage des rédacteurs de journaux d'information. Questions et réponses s'y succèdent avec brio et une douce ironie. Qu'on en juge :

Demande.—Qu'a-t-on trouvé dans la paillassse de la vieille mendiant de la place Saint-Sulpice ?

Réponse.—On a trouvé 100,000 fr. en Bons de la Défense nationale.

D.—Qu'a-t-on découvert dans la personne du rannasseur de mégots frappé de congestion ?

R.—Un descendant des plus grands noms de France.

D.—Qualifiez la pluie un jour de commémoration patriotique ?

R.—La pluie, pendant toute la cérémonie, n'a cessé de tomber, drapant la ville d'un voile funèbre. On eût dit que la nature voulait prendre part au deuil de la population, pensant à l'héroïsme de nos chers disparus.

D.—Qualifiez le soleil un jour de commémoration patriotique ?

R.—Le soleil, pendant toute la cérémonie, n'a cessé de briller, illuminant la ville de ses rayons éclatants. On eût dit que la nature voulait prendre part à la joie de la population, pensant à l'héroïsme de nos soldats victorieux.

D.—Comment s'appelle l'Angleterre ?

R.—La perle Albion.

D.—Comment s'appelle encore l'Angleterre ?

R.—L'Angleterre ?

PENSEES

Si le véritable esprit de prière entre dans votre cœur et parvient à le posséder, vous trouverez le trésor enfoui dans la terre, vous goûterez la manne cachée.

COMPLICATION

Si le frère de votre femme — qui est votre beau-frère — épouse une demoiselle en possession d'un demi-douzaine de frères ou sœurs, lesquels épousent à leur tour, des mes-

sieurs ou demoiselles en possession de leur côté d'autant de frères ou sœurs, vous voyez où cela vous mène. L'esprit de famille s'élargit de telle sorte que, lorsque vous croisez un quidam, sur l'asphalte, vous en êtes à vous demander s'il ne s'agit point du petit cousin du neveu du père de la nièce de la belle-sœur du frère de la cousine de votre belle-sœur.

Gardons notre argent à Joliette en achetant dans nos magasins.

ABONNEZ-VOUS ET FAITES ABONNER VOS AMIS A L'ETOILE DU NORD.

OSCAR LANDRY PHARMACIEN

Capsoline 25

Peptonate de Fer Robin . . .1.35

Odorono, petite 0.35

Odorono, moyenne 0.60

Odorono, grande 1.00

Huile de coco émulsifiée Watkins 0.45

Savon Baby's Own, 3 morceaux 0.25

Cutex, boîte d'essai 0.60

Huile de foie de morue, Wampole 1.00

Pompe pour le lait 0.60

Ovaltine, petit 0.50

Ovaltine, moyen 0.85

Ovaltine, grand 1.50

Kellogg's pour l'Asthme 85

Carnine, grande 3.75

OSCAR LANDRY PHARMACIEN

Une pharmacie très bien assortie.

51 rue Notre-Dame, Joliette

Tél. 228 et 482

ABONNEZ-VOUS ET FAITES ABONNER VOS AMIS A L'ETOILE DU NORD.

LE COIN

AGRICOLE

Conseils à suivre.

— L'agriculture est la plus grande source de richesse de notre pays.

— Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada.

L'abandon des campagnes

Les réflexions qu'on va lire, que nous trouvons dans l'"Action Française", conviennent, sans doute, d'abord à la France; mais elles conviennent aussi à tout pays agricole, comme le nôtre.

M. René Bazin, dans l'"ECHO de Paris", analyse les causes principales de la dépopulation des campagnes.

En premier lieu, la démoralisation:

"Étudiez les provinces de la France où la foi est demeurée forte, la pratique religieuse à peu près générale: vous sentirez une solidarité dans la vocation, une fidélité à la terre, une gaieté, une douceur de vie familiale qui ont diminué ailleurs et parfois disparu. Il faut être content de soi pour se passer de distractions. Les grands-parents des cultivateurs d'aujourd'hui n'avaient ni bicyclette, ni cinéma dans le voisinage, et ils étaient plus heureux que leurs petits-fils. Souvenez-vous, comparez l'expression des visages. Les pères chantaient en revenant des champs; les fils ne chantaient plus; le dimanche les ennues, narguèrent, il reposait. Une visite aux fermiers du Canada français complèterait la démonstration..."

Puis la direction même donnée par l'école aux jeunes esprits:

"L'instruction qu'ils reçoivent à l'école n'est aucunement faite pour les attacher à la culture. Enfants du nord ou du midi, de l'est ou de l'ouest, ils sont élevés sans nuance, et la nuance qu'on oublie, c'est une raison d'amour qui s'ajouterait aux autres. Mais celles-ci, les essentielles, les convaincantes, qui les leur exposent? Bien peu d'instituteurs, hélas! Et comment le feraient-ils eux-mêmes, n'ayant pas été guidés, ou soutenus? Il semble que l'on s'applique, même dans les petites communes de plaine ou de montagne, à former des caissiers, des receveurs d'autobus, des employés de commerce ou de chemins de fer."

En troisième lieu, l'orientation que les conscripts prennent à la caserne; ici, d'ailleurs, un redressement serait facile:

"Des officiers dévoués, comme nous n'en manquons pas, et encouragés comme ils ne le sont pas toujours, rendraient un service immense aux conscripts, en leur expliquant que la richesse nous vient surtout comme eux, de la campagne, et que c'est, à travers le monde, le commerce du blé, du sucre, de la viande, du bois et du vin de France. Un de nos anciens ministres de l'Agriculture, M. Ricard, avait fait, sur ce sujet, toute une série de conférences aux cuissiers qui logaient, avant la guerre, à l'École militaire, et j'ai entendu dire que ces grands gaillards laborieux presque tous, suivaient avec le plus vif intérêt un homme de talent, qui leur apprenait à eux-mêmes toute la grandeur, et l'antiquité et le progrès, et l'avenir de leur état. Si la caserne et l'école y veillaient toutes deux, le mal dont on se plaint serait moins étendu."

L'ALIMENT AMI

Les Cubes d'OXO sont l'aide d'urgence de la cuisinière. Ils donnent du piquant et de la saveur aux plats de viande réchauffés, font plus nutritifs et délectables les ragouts et les sauces et vous aident à économiser la viande en transformant les restes en choses appétissantes.

En boîtes de 4 - 15c. et 10 - 30c.

CUBES OXO

De ces diverses raisons, la première est évidemment la plus grave, la plus inquiétante. Qu'on y regarde de près, c'est tout l'idéal tout le régime républicain qui sont en cause. "L'Événement".

Plants de tomates

Le meilleur moyen d'obtenir des plants de tomates.

(Notes des fermes expérimentales)

Pourquoi repiquer? Est-il nécessaire de repiquer les plants de tomates? Si ces repiquages sont utiles, combien faut-il en faire? Est-il avantageux pour le producteur, le maraîcher ou le jardinier amateur de faire ce surplus de travail? Ces questions nous sont souvent posées au cours des excursions de cultivateurs. On a toujours eu pour habitude de repiquer deux ou trois fois parce que, dit-on, les repiquages stimulent le développement des racines. Mais est-ce là la seule raison ou même la raison principale? N'est-ce pas plutôt parce que les plants repiqués ont plus d'espace autour d'eux que ceux qui restent en couches, et ils deviennent ainsi trappus tandis que les autres filent ou restent grêles.

Expérience à Cap Rouge. — Cette question a fait l'objet d'une expérience qui a été commencée en 1919 sur la ferme expérimentale de Cap Rouge et continuée pendant six ans. La graine a été semée sur tablettes, et ces tablettes ont été tenues dans la serre jusqu'à ce que la température ait permis de les déposer dans les couches, où les plants ont été durcis avant d'être transplantés dans le champ. Un lot de tomates n'a pas été repiqué, un autre a été repiqué une fois, un autre deux fois et un autre encore trois fois. On a donné à tous les plants à peu près le même espacement; ceux qui n'avaient pas été repiqués ont été éclaircis aux mêmes distances que ceux qui étaient repiqués. Naturellement, on se servait tous les ans d'une graine d'une espèce très uniforme; soit l'Alcaerity ou une sélection d'Earliana de Cap Rouge.

Résultats. — Voici quelle a été la production moyenne de ces différents lots de tomates pendant sept ans: le lot non repiqué a rendu à raison de 29,741 livres de fruits murs et 26,161 livres de fruits verts, soit un total de 55,902 livres à l'acre; lot repiqué une fois: fruits murs 29,792 livres, fruits verts 28,027 livres, total 57,819; lot repiqué deux fois: fruits murs 31,374, fruits verts 26,662, total 58,036; lot repiqué trois fois: fruits murs 30,299, fruits verts 27,310, total 57,609. Les chiffres qui précèdent montrent que la différence, soit pour la récolte de fruits murs, n'a jamais été de plus de cinq pour cent en faveur d'un ou de plusieurs repiquages, ce qui ne dépasse pas réellement l'erreur expérimentale possible.

Conclusions. — Dans cette expérience, les plants de tomates qui n'avaient pas été repiqués ont rapporté à peu près autant que ceux qui avaient été repiqués de un à trois fois. Ceci est contraire à toutes les règles établies, et cependant l'expérience a été conduite avec le plus grand soin et répétée six années de suite. Une explication plausible, c'est que les plants qui ne sont pas repiqués sont généralement laissés trop épais, tandis que dans le cas des derniers ont été éclaircis en même temps que les autres étaient repiqués et aux mêmes distances que ces autres ont été posés. Ce moyen est le plus simple et le moins coûteux. Il y aurait peut-être avantage à l'essayer mais nous recommandons aux planteurs de faire les trois éclaircissements lorsque les plants ont atteint la grosseur qu'ils devraient avoir pour les repiquages.

C'est la prière qui finirait toutes les disputes.

Navets résistant à la hernie

(Notes des fermes expérimentales). Certaines espèces de navets ne sont pas attaquées par la hernie: la démonstration vient d'en être faite aux stations expérimentales de Kentville, N.-E., Charlottetown, I.P.E. et Nappan, N.-E.

A Nappan, en 1922, six acres ont été plantés avec de la graine de navet Monarque (produite sur la ferme) et deux acres avec l'espèce Bangholm résistante à la hernie (fournie par la station de Charlottetown) sur un champ infecté de hernie. Les six acres de Monarque ont rendu 2,195,5 boisseaux soit 365,9 boisseaux à l'acre. Sur cette quantité, 295,6 boisseaux, soit 49,3 boisseaux à l'acre, étaient inutilisables. En outre, de 10 à 15 pour cent des plants ne se sont pas développés à cause de la hernie. La perte totale sur ce champ a dépassé 50 pour cent. D'autre part, les deux acres de Bangholm résistante à la hernie ont rendu 694,5 boisseaux à l'acre et avaient moins de 2 pour cent de navets infectés; l'infection n'était pas suffisante pour les rendre inutilisables. En 1923, quatre acres ont été encore replantés en Monarque et deux en Bangholm résistante à la hernie, mais sur un autre champ, qui n'était pas aussi infecté de hernie que le champ employé l'année précédente. Les quatre acres de Monarque ont rapporté 3,357,6 boisseaux, ou 838,4 boisseaux à l'acre, tandis que les deux autres de Bangholm résistante à la hernie ont rendu 1,845 boisseaux, ou 922,5 boisseaux à l'acre. Cinquante pour cent des navets Monarques étaient plus ou moins infectés de la hernie tandis que deux pour cent seulement des navets de Bangholm résistants à la hernie montraient des traces de cette maladie. Cet essai a été encore répété en 1924 sur terre neuve, mais comme la saison n'a pas été favorable au développement de la hernie, aucun des navets n'a été infecté. Dans l'essai de variétés entreprises en 1923 sur terre infectée, les résultats suivants ont été obtenus: — Bangholm Sludsgaard, D. L. F. et Shepherd Swede no. 2056 (Danemark), pas d'infection présente; Bangholm résistante à la hernie Charlottetown, 1,4 pour cent tandis que les seize autres variétés accusaient de 3,2 pour cent à 46,7 pour cent d'infection.

En 1923, un demi-acre a été planté en navets sains, pour la production de la graine, et la récolte de graine a été de 800 livres à l'acre. La majeure partie de cette graine a été vendue aux cultivateurs. Deux seulement des cultivateurs qui ont reçu cette graine ont eu des navets infectés.

Cette espèce de navets résistants à la hernie devrait être d'un grand avantage pour les cultivateurs de

Donne Bonne Bouche

La Saveur Dure

Après avoir mangé ou fumé, la gomme WIGLEY rafraîchit la bouche et parfume l'haleine. Plus qu'une friandise — elle procure un bénéfice absolu.

WIGLEY'S

"Après Chaque Repas"

L'Est du Canada, si l'on peut maintenir cette qualité au moyen d'une sélection bien faite. Dans la seule province de la Nouvelle-Écosse, il s'est planté en 1923 quelque 12,000 acres en navets. On estime que la moitié de cette étendue était infectée de la hernie et ce n'est là qu'une résistance à la hernie et si l'on avait obtenu la même augmentation de rendement que celle constatée dans ces essais, les cultivateurs de la Nouvelle-Écosse auraient fait \$189,000 de plus qu'ils n'ont fait, soit \$31.65 par acre pour les 6,009 acres infectés, si l'on évalue les navets à 15 cents le boisseau.

En 1924, il s'est produit à Nappan environ 360 livres de cette graine; elle est offerte en vente aux cultivateurs à \$1 la livre, par quantités de deux livres. Il est à désirer que les cultivateurs qui reçoivent cette semence conservent une quantité suffisante de navets pour produire leur propre semence et en avoir peut-être un surplus pour la vente.

Comment nourrir les poulains

Comment nourrir les poulains qui viennent d'être sevrés.

(Notes des fermes expérimentales)

La période la plus importante de la vie d'un cheval est celle qui s'écoule entre le moment où le poulain est sevré et celui où il atteint l'âge d'un an. Le développement qu'il prendra plus tard sera en proportion directe de la quantité de la nourriture qu'il reçoit pendant cette période et de la qualité de cette nourriture. Beaucoup de chevaux qui auraient fait de bons chevaux de trait, sont enrayés dans leur croissance et rabougris parce qu'ils n'ont pas reçu les soins ou la nourriture qu'ils auraient dû recevoir lorsqu'ils étaient jeunes; ils ne font que des animaux informes, à bas prix tandis qu'ils auraient pu faire de bons chevaux de trait, valant un gros prix.

Le premier soin à donner est d'apprendre au poulain à manger régulièrement du grain avant de le sevrer. Le meilleur grain pour cela est un mélange d'avoine et de son. Lorsque le poulain mange régulièrement du grain on peut le sevrer sans qu'il soit à craindre qu'il cesse de grandir; cet arrêt de développement se produit toujours chez les poulains que l'on sevré avant de leur apprendre à manger. Si deux poulains sont mis ensemble dans une loge spacieuse, ils resteront plus tranquille que s'ils étaient tenus dans des loges séparées.

Les meilleurs aliments à employer sont l'avoine, de préférence de l'avoine roulée, du son, un peu de farine de tourteau de lin et du bon foin de luzerne, propre et bien fainé. On peut facilement se procurer des aliments concentrés n'importe où, quant à la luzerne on ne la trouve pas partout. Elle est cependant plus utile que tous les autres fourrages et les éleveurs de chevaux feront preuve de sagesse en faisant un effort tout spécial pour cultiver de la luzerne en quantité suffisante pour leurs poulains et pour leurs juments poulinières s'ils le peuvent. Les autres foin de bonne qualité viennent après la luzerne pour la valeur comme fourrage, et l'on peut aussi en obtenir de beaux résultats.

On donnera trois repas par jour, à intervalles aussi réguliers que possible, et on donnera à boire avant les repas. Il est facile d'apprendre aux poulains à boire avant de manger, et une fois l'habitude prise il n'y aura plus de difficultés sous ce rapport. Le sel est nécessaire en tout temps. Le meilleur moyen de le donner est de placer une petite pierre de sel gemme dans le coin de la mangeoire.

La quantité d'aliments nécessaires varie avec les animaux, il est très rare qu'un poulain mange plus qu'il ne peut assimiler; sous ce rapport il diffère des chevaux plus âgés. Mais l'animal qui est nourri généralement et bien se développe et paie amplement pour le supplément de nourriture qu'il reçoit. Le marché est encombré de chevaux de trait de trois cent livres qui se vendent à bas prix, tandis que les chevaux de dix-sept cents trouvent facilement acquiescent dans les mêmes districts à un prix de cent quatre-vingt piastres et plus.

L'exercice régulier de chaque jour est aussi important que la bonne nourriture et peut être considéré comme une partie du régime alimentaire; sans exercice, la nourriture ne serait pas bien utilisée.

N. D. MacKenzie, Régisseur

Ferme expérimentale, Indian Head, Sask.

LE MELLOT

Et les Tournesols n'ont qu'une importance secondaire.

Le melilot, appelé généralement triflè d'odeur dans nos campagnes, ne vaut pas les variétés ordinaires de triflè généralement cultivées, pas plus que le tournesol ne vaut le blé d'Inde là où ce dernier vient bien. Le rapport du directeur des fermes expérimentales pour l'année dernière nous apprend que le melilot n'égale pas les récoltes ordinaires de foin, pas plus dans le rendement par acre que dans la quantité de foin. Il est évident que le melilot est extrêmement difficile à cultiver s'il y a une période pluvieuse pendant la fenaison. Le melilot n'est

donc pas une récolte satisfaisante pour faire du foin dans la province de Québec et dans les provinces maritimes. Sur les fermes et les stations expérimentales de l'Est, les tournesols n'ont pas rendu autant que le blé d'Inde pour l'ensilage en ces trois dernières années. D'après le rapport du directeur que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, il n'est donc pas sage d'entreprendre la culture des tournesols pour l'ensilage dans les districts où le climat convient au blé d'Inde.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

L'identification des pommes par leurs feuilles

On peut identifier les variétés de pommiers avant qu'ils commencent à rapporter par la nature de leurs feuilles, et le service de l'horticulture, de la division des fermes expérimentales fédérales a entrepris de faire cette identification. Les détails en sont donnés dans le rapport au directeur, distribué par le Bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. On a pu, jusqu'ici, identifier seize pommiers de cette façon. Il est évident que ce système, qui permet de reconnaître la variété par les feuilles de l'arbre, sans attendre que les fruits soient formés, est d'un grand intérêt pratique, pour l'arboriculteur aussi bien que pour le pépiniériste. Il arrive assez souvent que les arbres que l'on croit être d'une certaine variété montrent qu'ils appartiennent à une autre variété lorsqu'ils commencent à donner des fruits et l'on a attendu pendant de cinq à huit années avant d'être déçu. Il ne sera plus nécessaire d'attendre aussi longtemps avec cet autre système. On pourra examiner le jeune verger français qui suit la plantation, et découvrir si les variétés identiques ou non. Le pépiniériste pourra identifier positivement ses produits et éviter ainsi des pertes et des déceptions aux acheteurs. Les recherches entreprises par les fermes se rapportent à toutes les branches de l'industrie agricole. Le rapport du directeur, qui donne beaucoup de résultats de ces expériences, est distribué par le Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Frais de production des récoltes de la ferme

Pendant bien des années, les fermes expérimentales fédérales ont des notes exactes sur les frais de production ou le prix de revient des principales récoltes de la ferme. Il s'agissait de voir les récoltes qui laissent le plus gros bénéfice dans les différents districts du Canada et d'apprendre quels systèmes de culture sont les plus économiques. A Ottawa, en 1923, la récolte d'avoine a laissé un bénéfice de \$7.42 par acre, le blé d'Inde un bénéfice de \$9.89 et le foin un bénéfice de \$18.23 par acre, tandis que les betteraves fourragères laissaient une perte de \$39.11 par acre. Comme l'ensilage de blé d'Inde et les betteraves fourragères ne se vendent pas sur le marché, il a fallu compter une valeur arbitraire pour ces récoltes; cette valeur a été de \$3.80 la tonne pour le blé d'Inde et \$1.50 la tonne pour les betteraves fourragères. On fixe ces valeurs arbitraires en donnant à l'ensilage de blé d'Inde une valeur par tonne représentant un tiers de celle du foin par tonne. On attribue aux betteraves fourragères les deux tiers de la valeur de l'ensilage de blé d'Inde. D'après le dernier rapport du directeur, que l'on peut se procurer en s'adressant au Directeur de la publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, voici quel a été le rapport moyen des trois récoltes principales en ces treize dernières années: avoine, bénéfice de \$14.95 par acre, blé d'Inde, bénéfice de \$24.92 par acre et foin, bénéfice de \$28.64 par acre.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Le Guide de l'Acheteur

Nous avons reçu la troisième livraison du "Guide de l'Acheteur", bulletin mensuel d'informations pour le consommateur. Cette livraison, en outre de renseignements pour guider le consommateur dans ses achats renferme des articles intéressants sur la situation économique, la centralisation de la finance, du commerce et de l'industrie.

Le "Guide de l'Acheteur" est sous la direction de M. Raoul Renault, et l'abonnement n'est que de 25 sous par année. Numéro spécimen gratuit sur demande adressé au No 522 Première Avenue, Québec.

Le fumier de ferme et les engrais chimiques

Dans son dernier rapport annuel qui vient de paraître, le directeur des fermes expérimentales nous apprend que la valeur du fumier de ferme, déterminée par des expériences soignées qui ont duré treize ans, est d'environ \$3.89 la tonne. Dans ce calcul, les produits de ferme ont été évalués aux prix d'avant-guerre. Ce chiffre représente la valeur brute de chaque tonne de fumier; on l'obtient en insérant au crédit de l'application de fumier toute la valeur du surplus de récolte obtenu sur terre fumée par comparaison à la terre non fumée. Le directeur annonce que des essais d'engrais chimiques ont été entrepris afin de trouver les moyens les plus économiques d'appliquer ces produits aux récoltes principales de la ferme.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

La construction dans le Québec

LA REVUE DU BATIMENT DE MACLEAN, DIT QU'ELLE NE L'A ETE DEPUIS PLUSIEURS ANNEES

Sous ce titre: "Les perspectives dans le Québec en 1925", on dit dans le numéro de février de la "Maclean Building Review" ou Revue du bâtiment de Maclean:

"Il y a toute raison de croire que l'industrie de la construction en notre province, cette année, sera de beaucoup plus active que durant les années précédentes. A en juger par les rapports émis récemment, Montréal et Québec sont deux grandes villes qui, durant 1924, ont montré une augmentation considérable sur les années précédentes. Pour Montréal seulement, les chiffres de 1924 sont de \$30,000,000 ou 30% plus considérables qu'en 1923. Dans Québec, la construction nouvelle en 1924 fut presque du double supérieure à celle de 1923. D'importantes augmentations ont été également enregistrées dans toutes les autres villes de la province. Il est à remarquer que Montréal eut une année exceptionnellement active en 1924 et est en tête de toutes les autres villes pour le montant des contrats de construction accordés. Suivent quelques-uns des rapports des travaux les plus importants projetés et sur lesquels on commencera le travail au printemps. Moulin à papier, Sherbrooke, \$750,000; Usine d'énergie électrique, Valleyfield, \$750,000; Edifice à bureaux de dix étages, Montréal, \$1,000,000; Hôtel, Sherbrooke, \$750,000; Usine d'énergie électrique, Valleyfield, \$750,000; Agrandissement à l'usine électrique Grand-Mère, \$600,000; Quai, Trois-Rivières, \$500,000; Compagnie d'éclairage, Montréal, \$300,000; Entrepôt à Grain, Montréal, \$5,000,000 boisseaux; Maisons de rapport, Montréal, \$125,000 pièce.

Parmi les importants contrats récemment accordés, signalons: Moulin à papier, Trois-Rivières, \$5,000,000; Edifice à bureaux de dix étages à Montréal, \$1,000,000; Moulin à papier, St-Joseph d'Alma, \$2,000,000; Ecole, Trois-Rivières, \$200,000; Agrandissement de Brasseries, Montréal, \$125,000; Voirie, Trois Pistoles, \$65,000."

Ces chiffres, incontestables, ne s'accordent guère avec les prévisions pessimistes, mais trop évidemment intéressées, que nous avons lues quelque part.

A remarquer que cette énumération ne fait pas mention du pont de Montréal, dont la construction n'a été définitivement décidée que ces jours derniers.

Observer aussi que la plupart des travaux énumérés sont de ceux où il entre la plus forte proportion de ciment et d'acier. Or, dans l'industrie, quand l'acier et le ciment vont bien, tout va bien.

Il n'y a pas de Thé plus pur que le Délicieux

"SALADA"

Sa fraîcheur merveilleuse se dégage de chaque tasse qu'on en sert. Noir, Vert ou Mélangé.

VOEU

CONTRE LA PUBLICATION MORBIDE DES DETAILS SCANDALEUX

Il est résolu que,

"L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, siégeant en Conseil fédéral, et de par l'autorité de tous les Cercles dont elles se compose, voit avec peine et appréhension pour la morale publique et l'éducation de nos enfants et de notre jeunesse, la diffusion, dans les journaux de Montréal et du pays, de tous les détails scandaleux ou suggestifs des procès criminels ou civils à sensation, comme aussi des nouvelles et des faits divers, de nature à entamer la vertu et l'idéal des lecteurs.

"L'Association émet le vœu que les directeurs de nos journaux suppriment toute cette publicité dangereuse, et que les autorités publiques, particulièrement l'honorable ministre de la justice, s'emploient sans délai à la protection de la morale et de la bonne conscience publique sur ce point.

"Que copie des présentes soit adressée aux directeurs de nos principaux journaux, aux autorités publiques et au ministre de la justice et au Procureur général.

"L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce au Canada. 11 janvier 1925.

Quand on étudie, il faut étudier que par un vrai besoin de providence, et le faire comme on va au marché pour la provision nécessaire de chaque jour.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels, aussi pour la correction des yeux par les verres appropriés.



POURQUOI vos lunettes ou lunettes tiennent-ils si mal sur votre nez? Pourquoi vous fatiguent-ils au lieu de vous reposer?

C'est parce que vous les avez prises chez un vendeur quelconque qui s'est contenté de vous donner une monture quelconque. A l'avenir adressez-vous donc à un opticien compétent, qui choisira et ajuste à la forme de votre nez et de vos yeux la monture qu'il vous faut.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu par Rod. Carrière, de 9.30 à 11 heures, excepté les mercredis et samedis, Aux Salons d'Optique par Rod. Carrière, de 1 heure p. m. à 5 heures p. m., par H. Sénécal, Em. Carrière, Ad. Sénécal, Ad. Valois, de 9 heures p. m. à 6 heures p. m.

Nous prions nos lecteurs et nos clients de se défier d'un certain nombre de charlatans et colporteurs de lunettes qui passent dans les villes et les campagnes, qui exploitent la crédulité publique, qui savent tout, alors qu'ils sont ignorants et qu'ils se font passer comme représentants de notre maison. N. B. Nous n'avons pas de représentants. Notre atelier est sur les lieux. QUALITE, SERVICE, COURTOISIE.



Exposition de WEMBLEY

Le Gouvernement Canadien a décidé de prendre encore part à l'Exposition de l'Empire Britannique à Wembley en 1925.

Dix-huit millions de personnes ont visité le pavillon canadien l'an dernier, et l'on s'attend que le nombre des visiteurs sera encore beaucoup plus considérable en 1925.

Cette Exposition fournit une occasion tout à fait exceptionnelle d'établir de nouvelles relations commerciales profitables, et le Gouvernement invite les exposants canadiens à se faire largement représenter.

Toute demande d'espace doit être immédiatement envoyée à J.-S. McKinnon, Représentant Industriel Canadien, 205, Immeuble de la Banque Royale, Toronto.

Les demandes doivent être transmises d'ici au 20 mars, dernier jour où elles seront reçues.

Hon. James A. Robb

MINISTRE DE

L'IMMIGRATION ET DE LA COLONISATION, OTTAWA, ONT.

GIN CANADIEN

Melchers

CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabrique à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros	42 onces	Prix \$3.00
Moyen	26 "	" 2.55
Petit	10 "	" 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE À BERTHERVILLE

(VOISIN DU BUREAU DE POSTE)

29 Notre-Dame **PHARMACIE JOLIETTE** Tél. 187 et 567**Grande Réduction. Prix Réduits. Grande Réduction.**

Poudre Talcum	
Talc Pompeian	0.25
Talc Faintais	0.25
Talc May Flower	0.25
Talc Nylot	0.25
Talc Ma Chérie	0.25
Talc Minty's	0.25
Talc Gay Paree	0.35

Pour le Rhume	
Sirap Mathieu	0.25
Capoline	0.25
Sirap Goudron	0.40
Thermogene	0.45
Baume Analgésique	0.69
Mixture Buckley	0.69
Créophos	1.00

Toniques	
Pil. Claud Co.	0.50
Vin Fer & Boeuf	1.00
Carbol	1.00
Sir. Hypophosphites	1.00
Vampole, Elixir	1.00
Cylogel	1.25
Elixir Montier	1.75

Economisez en Acheteant à la Pharmacie Joliette.**A QUI LA CHANCE ?**

Tout l'outillage d'une manufacture de tabac. Hachoir Hymoff. Moteur Electrique. Arbre de couche, Poulie, Chaudière à Vapeur, Moules, Balances, Poids, Meules à l'Eau, Meules d'Emery. Enfin tout ce que requiert une petite manufacture de tabac moderne.

A VENDRE A BAS PRIX POUR PROMPT ACHETEUR

J. T. FORTIN
Rivière du Loup
Station, P. Q.

AU CONSEIL MUNICIPAL

A l'assemblée de jeudi dernier étaient présents son Honneur le maire J. E. Ladouceur et MM. les échevins : L. Desrochers, W. Marion, J. M. Bordeleau, J. Bellerose, J.-B. Fontaine, E. Arcand. M. le maire Ladouceur soumet qu'en rapport avec le règlement No 369, il a eu l'occasion de rencontrer MM. Lippé & Gariépy, que ces messieurs l'ont informé qu'ils ont décidé de ne plus construire sur la rue Champlain, coin Ste-Angélique et qu'ils ont préféré acheter les numéros 511 et 512 du cadastre, l'ancienne école industrielle. Ces messieurs viendront devant le conseil pour une demande spéciale.

M. le maire fait rapport qu'il a écrit au Dr Lessard pour l'informer qu'il ne pouvait signer les demandes d'internement parce que la corporation ne pouvait se rendre responsable dans tous les cas ; que le Dr Lessard lui a répondu que les formules ne pouvaient être changées au moins pour le moment, mais qu'il a pris note des objections du maire de la cité de Joliette. Rapport reste au dossier.

Lecture est faite d'une lettre de M. Philias Lafrenière, exécutif testamentaire de Dame veuve Honoré Lafrenière, demandant le remboursement d'un billet au mon-

tant \$500.00 dû par la corporation à Mme Vve Honoré Lafrenière. Audé.

Est mise devant le conseil une demande de M. l'abbé Martin, vicaire à la cathédrale, pour l'usage gratuit de la salle du marché pour conférence sur l'Acadie avec projections lumineuses. Question remise à la prochaine séance pour savoir la date de cette conférence.

Lecture est faite de M. J. P. Thomas, pépiniériste offrant, au conseil de lui fournir des arbustes d'ornementation. Reste sur la table pour étude.

Est lue une lettre de M. Joseph Dufresne accusant réception de la résolution de ce conseil adoptée le 18 février courant appuyant le bill Tétreau.

Est lu le rapport de M. E. H. Lippé, relativement au fossé que la corporation prétend devoir être fait par la compagnie des chemins de fers Nationaux. Résolu que ce conseil demande à M. Edgley de venir le rencontrer à ce sujet, aux jour, lieu et heure, qu'il lui sera à propos, pourvu que le secrétaire-trésorier en soit notifié au moins 24 heures à l'avance.

Le secrétaire-trésorier remet devant le conseil les lettres de M. Pierre Laforest se rapportant à sa démission datées du 18 février 1925, ainsi qu'une autre lettre du même jour. M. Laforest maintient sa lettre de démission, mais retire à toutes fins de droit la lettre qu'il a envoyée au conseil accompagnant sa lettre de démission. Est remise devant le conseil la lettre de M. Eugène Laforest en date du 18 février courant demandant la position de surintendant du département de l'Aqueduc. M. Laforest se présente devant le conseil et explique à son point de vue sa manière d'agir et retire la lettre qui accompagnait sa lettre de démission. M. l'échevin Arcand, appuyé par M. l'échevin Bellefleur, propose que la lettre de M. Pierre Laforest en date du 18 février 1925, offrant sa démission comme surintendant de l'aqueduc soit acceptée à partir du 1er mars 1925. Adopté. Le conseil prend ensuite en considération la lettre de M. Eugène Laforest en date du 18 février 1925, offrant ses services comme surintendant de l'aqueduc, lettre qui a été lue le 28 février dernier et qui est restée sur la table pour être prise en considération ce jour.

Après étude et discussion M. l'échevin Fontaine appuyé par M. l'échevin Desrochers, propose que M. Eugène Laforest soit engagé, durant le bon plaisir de ce conseil, pour remplacer son père, M. Pierre Laforest, au prix de \$100.00 par mois par journée de vingt-quatre heures, avec le logement, le chauffage, l'électricité pour l'éclairage et la taxe de l'eau, engagement qui devra prendre effet le 1er mars 1925. Adopté.

M. l'échevin Fontaine appuyé par M. l'échevin Arcand, propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à M. Pierre Laforest un salaire en entier jusqu'au premier mars prochain et qu'il lui soit fait remise

de tout ce qu'il peut devoir pour taxe d'eau. Adopté.

Est lue une lettre du président de l'Association des Manufacturiers Canadiens de Victoria, demandant l'adoption d'une requête à l'Hon. Premier ministre et à l'Hon. A. G. Lippé, ministres de la province de Québec. Cette requête porte à l'effet de pour être prise en considération mercredi prochain.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du rapport No 9 du surintendant du département de l'électricité, donnant un état des recettes et dépenses du dit département pour les années 1923-24 avec en plus, des détails additionnels sur les prix unitaires payés par la corporation et chargés à divers consommateurs en vertu du règlement No 352, établissant de plus les pertes de courant sur la ligne et dans les transformateurs et compteurs. M. Lippé est chargé de transmettre copie de ce rapport ainsi que des tableaux à chacun des membres de ce conseil et ce rapport sera pris en considération par le conseil aussitôt que possible.

Lecture est faite du rapport No 10 de M. Lippé, mettant devant le conseil que la compagnie William Copping Limited a annulé le 2 février 1925 son contrat approuvé par ce conseil le 15 avril 1924, et demandant une direction au conseil dans ce cas, et dans tous les cas semblables. Cette question reste à l'étude.

Le surintendant du département de l'électricité est chargé de fournir au conseil un état comparatif du nombre de poêles sous l'ancien tarif ainsi que du nombre de poêles depuis que les tarifs actuels sont en cours. Le surintendant de l'électricité est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des personnes qui dépensent moins que le minimum fixé par le règlement.

M. Leduc fait rapport que depuis quelque temps il a donné ordre à M. Eugène Laforest de tenir la bouillotte prête à toute éventualité, ce qui représente une dépense d'environ une plaque par jour, mais qu'il croit que cette opération ne devrait pas être continuée plus longtemps à moins qu'il n'y ait une résolution du conseil. Résolu que M. Leduc soit autorisé d'informer M. Eugène Laforest d'avoir à tenir la bouillotte prête que dans des circonstances spéciales.

Le conseil discute ensuite sur la question de savoir s'il ne serait pas plus à propos de ramener au centre de la rue, au moyen de la machine à chemin, les neiges accumulées, plutôt que de faire des rigoles ou fossés de chaque côté. Le conseil décide de faire un essai sur la rue St-Viateur, à partir de la Place Bourget, jusqu'à la rue St-Charles Borromée, et sur la rue Ste-Anne.

M. Forget, chef des pompiers, sur demande à cet effet est autorisé de faire mettre en ordre le camion automobile et d'acheter à cet effet tous les matériaux nécessaires.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander à différentes corporations municipales, entr'autres, La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère et autres, des informations en ce qui regarde l'imposition de taxes sur les assurances-feu dans ces différentes villes. Le secrétaire-trésorier est de plus chargé de mettre devant le conseil un état des compagnies d'assurances-feu qui n'ont pas payé leur licence, et des raisons données par telles compagnies pour ce faire.

A BIEN RETENIR

La Librairie de l'Ave Maria ayant été acquise par les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception sera installée à leur couvent pour le 1er mars prochain. Afin de faciliter l'achat des objets de piété durant le temps des retraites paroisiales, une réduction de 20% sera accordée sur tous les livres, images, statues, crucifix, etc., qu'on pourra s'y procurer.

A VENDRE

Un radio avec batteries, 4 lampes, valeur et conditions exceptionnelles. S'adresser à B. P. 728 où à 120 rue Manseau, Joliette. 26f. 2fs

PERDU

Il a été perdu le dimanche gras, le 22 février, un tout petit chien brun. Celui qui l'a en sa possession fera mieux de le ramener à son propriétaire au No 19A rue Manseau, car il s'expose à des désagréments.

ST-ESPRIT

Terre de 104 arpents à vendre, 4/5 arpents de large sur 22 arpents de long, près du village, avec, ou sans roulement, prix raisonnable. S'adresser à Georges Rivest, St-Esprit. 5mars 4fs

SERVANTE DEMANDEE

Une servante trouvera un bon chez-soi avec bon salaire en s'adressant à M. Max Scheffer, au magasin Lazare Steinberg, Place Lavallée. 5 mars jno

A VENDRE

Cabinet — argenterie à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 28 rue St-Paul, Joliette.

VOS YEUX

Faites examiner votre vue par

Emile Prévost

SPECIALISTE OPTOMETRISTE ET OPTICIEN D'EXPERIENCE

Choix complet de lunetterie

26 rue St-Paul, Joliette

Obligations Autrichiennes

NOUS VOUS CONSEILLONS L'ACHAT IMMEDIAT :
Ville de Vienne 7 p. c.
intérêt le 2 mai et 2 novembre chaque année. 70,000 couronnes d'intérêt par année rapportant autour de 5% sur votre argent en attendant la hausse.

Valeur normale \$202,600
chaque million
imprimées en anglais et autrichien,
prix actuel \$20.00 le million
sujettes à confirmation.

Les obligations de la capitale de la Hongrie, Budapest, se vendent \$20.00 le million, il y a deux mois et aujourd'hui elles valent \$500.00 le million. Avis à ceux qui en détiennent que nous payons ce prix.

A. F. Lafrenière
SPECIALISTE EN CHANGES ET OBLIGATIONS ETRANGERS

21 rue St-Paul, JOLIETTE, Qué.

Un Grand Choix

Au magasin A. LECHASSEUR, le public est sûr de pouvoir choisir dans un assortiment très varié de montres, montres-bracelet, jones, bagues, horloges, plumes-fontaine, crayons Eversharp.

Le Plus Bas Prix Pour la Meilleure Marchandise.

Une Seule Visite Vous Convaincra !

A. LECHASSEUR
BIJOUTIER

Inspecteur officiel du C. N. R.

Place Lavallée, Joliette.

NAISSANCE

Dimanche, le 1er mars, Mme Eugène Laforest, (née Antoinette Forest), faisait cadeau d'un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph, Pierre-Eugène, Guy.

Parrain et marraine : Roch Albert Forest et Mlle Claire Dubéau, oncle et cousine de l'enfant.

AVIS

La Laiterie de Joliette invite tous ses patrons ainsi que tous les cultivateurs qui s'intéressent à l'industrie laitière qu'elle fera une assemblée samedi, le 14 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi. Bienvenue à tous. Wilfrid Houle, Gérant. 5mars 2fs

AVIS AUX BEURRIERS

Quiconque désire engager un bon beurrier, expert, essayeur de lait, est prié de s'adresser à Roméo Thériault, St-Alphonse, Co. Joliette. 5mars j.n.o.

NAISSANCE

M. et Mme Wilfrid Gougeon, née Rosida Chaput, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé le 21 février, sous les noms de Joseph, Jean, Jacques.

Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Chaput, grands parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Yvonne Chaput, tante de l'enfant.

REMERCIEMENTS

La famille Paul Thellen remercie bien sincèrement Sa Grandeur Mgr G. Forbes, MM. les prêtres, les Révérendes Soeurs Saints Coeurs de Jésus et Marie et de Ste-Croix ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Paul Thellen, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

A VENDRE

Une boutique de forge avec outillage complet et une maison avec terrain. S'adresser à M. Eugène Gaudry, St-Thomas de Joliette. 5mars 4fs

A LOUER

Chambre, Bureau et Logement moderne, sous tout rapport à louer. S'adresser au No 17 rue Manseau, porte voisine du dentiste Massicotte.

RELU

Le Dr J. U. Archambault, médecin général de l'Union Saint-Joseph du Canada, a été élu pour la 16ème fois, président du conseil local de Hull de cette Société.

REMERCIEMENTS

M. Eugène Laforest, Surintendant de l'Aqueduc et Mme Laforest offrent leurs plus sincères remerciements à leurs parents et amis pour les marques de sympathies qui leur furent témoignées à l'occasion de la mort de leur bébé décédé et inhumé mercredi, le 3 mars 1925.

TERRE A VENDRE

Terre située dans le 6ème rang de Rawdon, 130 arpents cultivables, sucrerie de 1,000 chaudières, lot à bois de 40 arpents. Pour informations, s'adresser à M. Sinaï Bordeleau, Rawdon, ou Patrick Bordeleau, prop., 15 rue Allen, Fitchburg Mass. 5mars 2fs

NAISSANCE

M. et Mme Rémi Contois, née Florida Lafond, de St-Thomas, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 27 février, sous les noms de Marie, Ida, Evangéline.

Parrain et marraine M. et Mme Magloire Lafond, de St-Thomas.

OBJET PERDU

Il a été perdu entre la Place Bourget, rue Notre-Dame et St-Barthélemy, 2 crayons Eversharp : un doré et l'autre blanc. Récompense promise. Prière de les rapporter à nos bureaux.

A VENDRE

Un aqueduc, fournissant l'eau à cinquante cultivateurs, sur un parcours de trois milles, avec bon pouvoi d'eau et aussi une terre de la contenance de 65 arpents, le tout situé dans le rang double de St-Am-broise. En vente à bonnes conditions en s'adressant à T. St-Georges, Crabtree Mills. 5mars 2fs

TIRAGE NO 220 GAGNANT

La facture No. 220, John Lamontagne, forgeron, Joliette, est sortie gagnant au tirage qui a eu lieu le 28 février à 8 p. m., en présence de M. Arthur Archambault, et M. Osias Joliette. Un nouveau tirage est commencé et se continuera durant le mois de mars. Conservez vos factures.

J. CLAUDE BARRETTE, le Magasin le plus moderne de Joliette, 34 rue Notre-Dame.

ACCUSE DE RECEPTION

Nous accusons réception d'une intéressante petite brochure dédiée à la Jeunesse du Jour et ayant pour titre Jeunesse et Folies, par F.-A. Faillargé, P. C. Ces simples notes tirées de certains journaux et revues sont très bien commentées par l'auteur et feront grand bien à toute notre jeunesse qui aura la bonne fortune de les lire.

En vente au prix de 95 sous chez l'auteur à Verchères, P. Q. et chez les libraires.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement. S'adresser à Mme J.-E. Labranche, Station du C. P. R., Joliette.

VETEMENTS A VENDRE

Habits pour hommes, robes et manteaux pour dames et fillettes, beau damas brun (10 verges) tout neuf, pour draperies ou portières, souliers, chaussettes et diverses autres choses Bon marché et très propres. S'adresser au No 41 St-Charles Borromée, (sonner à droite).

AUX POSSESEURS DE PIANO

M. Lucien Contant diplômé avec "Grande Distinction" de l'école d'accordage Nyles Bryant, Augusta, Mich., informe les possesseurs de piano de Joliette et des alentours qu'il s'occupe d'accorder et de réparer les pianos à la satisfaction des intéressés. Prière de s'adresser au numéro 11 rue Ste-Anne, Joliette ou par téléphone au numéro 512. 19fév. 3ms

A LOUER

Un logement à louer sur la rue De Lanaudière portant le No 14, un bas, en face du parc Renaud, contenant 8 appartements. Pour plus amples informations s'adresser à W.-Z. Miron, Boulanger, 8 Richard, ou téléphone, N° 380. 26fév. 2fs

NOS RAQUETTEURS VONT A DRUMMONDVILLE

Une délégation du club "Le Camarade" composée du président J.-A. Massicotte, du vice-président René Majewski, du corps des clairons et des tambours et de quelques autres membres sont allés à Drummondville dimanche, le 1er mars, prendre part aux fêtes organisées par le club de l'endroit "Les Pieds Légers", dont M. C.-H. Lalonde, avocat, est le président, à l'occasion de la bénédiction d'un drapeau.

Nos gais lurons ont su faire bonne figure là-bas et démontrer qu'à Joliette, le sport est en honneur.

M. LEO MARTIN A MONTREAL

M. Léo Martin qui avait un magasin de hardes-faites, rue Notre-Dame, ouvrira le 15 mars, un magasin analogue à Montréal, au numéro 669 Ste-Catherine Est.

AU PUBLIC

M. Vital Marcell vient de recevoir un char d'orge, pour faire de la mouture. Vendra à bonnes conditions et prix raisonnables. Invitation spéciale à tous les cultivateurs. 250 rue De Lanaudière. Tél. Bell 45. 26fév. 2fs

SACHEZ BIEN QUE

Si vous avez besoin de grosses valises, club bags, suit-case, allez chez BOULARD & FRERE, Joliette ; c'est meilleur marché qu'ailleurs. 26fév. j.n.o.

A